


## **NOUVELLE OBLIGATION RE2020 : LE CONTROLE DE LA VMC DES LOGEMENTS**

**- Agir dès la conception pour éviter l'impasse en fin de chantier -**

<b>Public</b>	Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction.
<b>Prérequis</b>	Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie, et de la construction. <b>Rôle de conseil, de réalisation ou de suivi de chantier résidentiel soumis à la RE2020</b>
<b>DISPOSITIONS PRATIQUES</b>	Effectif maximum : 10 participants
<b>Modalités et délai d'accès</b>	Inscription via notre contact par téléphone ou mail, au minimum 15 jours avant le démarrage de la session pour un particulier et 5 jours pour un professionnel
<b>Présentation générale</b> (problématique, intérêt)	L'instauration du PROTOCOLE VMC RE2020 marque un tournant significatif. La hausse des non-conformités à la fin des chantiers RE2020, résultant du non-respect du protocole VMC RE2020, souligne l'importance pour les professionnels du secteur de maîtriser cet aspect. Cela s'avère essentiel pour prévenir les impasses en fin de chantier et les défauts en matière de conseils.
<b>Objectifs</b>	<p>Ventiler : un enjeu de santé et un <b>contrôle devenu obligatoire !</b> La RE2020 met en place une obligation de vérification des systèmes de ventilation dans le résidentiel (maisons individuelles et logements collectifs) neuf. Quel sera l'impact du contrôle ventilation pour vos projets de logements neufs ou rénovés ? Comment anticiper les non conformités sur la ventilation pour vos attestations de fin de chantier ?</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Comprendre les principes Fondamentaux de la VMC :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Expliquer les concepts de base liés à la ventilation mécanique contrôlée.</li> <li>● Décrire les différents types de VMC disponibles sur le marché.</li> </ul> </li> <li>2. <b>Maîtriser du Cadre Réglementaire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Familiariser les participants avec les normes et réglementations en vigueur concernant les installations de VMC.</li> <li>● Mettre en évidence les changements introduits par le protocole de contrôle VMC RE2020.</li> </ul> </li> <li>3. <b>Identifier des Exigences Techniques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Détailler les spécifications techniques requises pour les installations de VMC conformes à la réglementation.</li> <li>● Mettre en évidence les critères de performance énergétique et environnementale spécifiques à la RE2020.</li> </ul> </li> <li>4. <b>Appliquer les pratiques des connaissances :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Guider les participants dans la mise en œuvre des installations de VMC en conformité avec la réglementation.</li> <li>● Fournir des études de cas concrets pour illustrer les situations courantes rencontrées sur le terrain.</li> </ul> </li> <li>5. <b>Maîtriser les outils de contrôle / autocontrôle :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Former les participants à l'utilisation des outils et des protocoles de contrôle recommandés par la RE2020.</li> <li>● Pratiquer des sessions de contrôle pour assurer une application efficace des normes.</li> </ul> </li> <li>6. <b>Évaluer les Risques et Solutions :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Sensibiliser aux risques potentiels liés à des installations non conformes.</li> </ul> </li> </ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des solutions et des bonnes pratiques pour remédier aux non-conformités identifiées.</li> </ul> <p><b>7. Communiquer et Sensibiliser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les compétences en communication pour expliquer aux parties prenantes l'importance de la conformité aux normes VMC RE2020.</li> <li>• Sensibiliser aux avantages environnementaux et énergétiques des installations conformes.</li> </ul> <p><b>8. Actualisation Continue :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager la culture de l'actualisation continue en informant sur les évolutions futures de la réglementation VMC.</li> <li>• Fournir des ressources pour rester informé des mises à jour et des modifications apportées à la législation.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Contenu de la formation</b></p>	<p><b>Programme détaillé :</b> Ce programme détaillé vise à fournir une compréhension exhaustive des aspects réglementaires, des protocoles de contrôle, des obligations des parties prenantes, des défauts courants, et des stratégies pour concilier le renouvellement d'air avec la performance énergétique dans les installations de ventilation.</p> <p>Introduction : Pourquoi le contrôle de la ventilation en logements est devenu obligatoire ?</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les principes Fondamentaux de la VMC dans le résidentiel: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse de la réglementation depuis l'arrêté de 1982.</li> <li>• Les concepts de base liés à la ventilation mécanique contrôlée.</li> <li>• Les différents types de VMC disponibles sur le marché.</li> <li>• DTU ventilation</li> <li>• Lien entre ETANCHEITE à L'AIR et VENTILATION</li> </ul> </li> <li>2. Présentation synthétique du protocole ventilation RE 2020 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectifs</li> <li>• Identification des bâtiments concernés par ces protocoles.</li> <li>• Les changements introduits par la RE 2020 : focus sur l'Annexe VIII.</li> <li>• Règles d'échantillonnage pour les contrôles.</li> <li>• Principes fondamentaux de ventilation dans différents systèmes de bâtiments.</li> <li>• Acteurs autorisés à effectuer ces contrôles.</li> </ul> </li> <li>3. L'étude de dimensionnement de la VMC : <b>la base de la réussite du protocole</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Que contient l'étude VMC</li> <li>• Qui doit en prendre connaissance Et qui la réalise ?</li> <li>• Exemple d'une étude VMC les outils disponibles pour la réaliser</li> <li>• Impact sur la conception des installations.</li> <li>• Incidence lors de la phase d'exécution des travaux.</li> <li>• Impact à la réception des travaux.</li> </ul> </li> <li>4. Les étapes du protocole de contrôle ventilation RE2020 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pré-inspection de l'installation de ventilation</li> <li>• Vérification fonctionnelle de l'installation de ventilation</li> <li>• Mesure fonctionnelle de pression et de débit aux bouches de ventilation.</li> <li>• Manipulation des outils de mesures et d'auto contrôle</li> <li>• Exemple de rapport de contrôle</li> </ul> </li> <li>5. Les clefs de la réussite et points de vigilances : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement de la maison individuelle et spécificités des logements collectifs.</li> <li>• Les 10 points de contrôle critiques et fréquents : démonstration à travers des exemples concrets en maisons individuelles et en logements collectifs.</li> <li>• Principaux défauts observés sur chantiers</li> </ul> </li> </ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir proposer des solutions et des bonnes pratiques pour remédier aux non-conformités identifiées.</li> <li>• En résumé : les clefs de la conformité, conseils utiles, aller plus loin, Quizz</li> </ul>
<p><b>Modalités et Méthodes pédagogiques</b></p>	<p><b>Moyens pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La formation est adaptée en fonction des connaissances des stagiaires et de leurs attentes formulées par la fiche de besoin.</li> <li>• La convocation est envoyée avant la formation par mail.</li> <li>• La pédagogie et la documentation pédagogique seront adaptées en fonction des connaissances et des attentes formulées par les stagiaires.</li> <li>• La documentation pédagogique est envoyée par mail.</li> <li>• La formation commence par un tour de table de présentation des stagiaires ainsi qu'un positionnement.</li> <li>• Durant la formation, plusieurs outils pédagogiques pourront être mobilisés tels que des exercices, cas pratiques, quizz, questions/réponses ou jeux de rôle.</li> <li>• Des éventuels documents complémentaires pourront être envoyés à posteriori le cas échéant.</li> </ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Active,</li> <li>• Interrogative...</li> </ul> <p><b>Modalités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si la formation est en présentiel, le stagiaire devra signer une feuille d'émargement.</li> <li>• Si la formation est en distanciel, le formateur valide la présence du stagiaire sur la plateforme numérique.</li> <li>• Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.</li> <li>• Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.</li> <li>• Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.</li> </ul>
<p><b>Moyens d'encadrement de la formation</b></p>	<p>BUROTHERM s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques. Vidéo-projection. Support de cours délivré à chaque participant. Travaux pratiques.</p>
<p><b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b></p>	<p>Cette formation vise à comprendre les impacts de ce contrôle obligatoire sur vos projets de logements et D'anticiper vos conceptions. Avec cette formation, vous saurez formuler les nouvelles exigences réglementaires sur le contrôle des systèmes de ventilation en résidentiel neuf ou rénové et en connaître les conséquences sur vos projets.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expliquer les concepts de base liés à la ventilation mécanique contrôlée.</li> <li>• Décrire les différents types de VMC disponibles sur le marché.</li> <li>• Familiariser les participants avec les normes et réglementations en vigueur concernant les installations de VMC.</li> <li>• Mettre en évidence les changements introduits par le protocole de contrôle VMC RE2020.</li> <li>• Détailler les spécifications techniques requises pour les installations de VMC conformes à la réglementation.</li> <li>• Mettre en évidence les critères de performance énergétique et environnementale spécifiques à la RE2020.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Guider les participants dans la mise en œuvre pratique des installations de VMC en conformité avec la réglementation.</li> <li>● Fournir des études de cas concrets pour illustrer les situations courantes rencontrées sur le terrain.</li> <li>● Former les participants à l'utilisation des outils et des protocoles de contrôle recommandés par la RE2020.</li> <li>● Pratiquer des sessions de contrôle pour assurer une application efficace des normes.</li> <li>● Sensibiliser aux risques potentiels liés à des installations non conformes.</li> <li>● Proposer des solutions et des bonnes pratiques pour remédier aux non-conformités identifiées.</li> <li>● Développer les compétences en communication pour expliquer aux parties prenantes l'importance de la conformité aux normes VMC RE2020.</li> <li>● Sensibiliser aux avantages environnementaux et énergétiques des installations conformes.</li> <li>● Encourager la culture de l'actualisation continue en informant sur les évolutions futures de la réglementation VMC.</li> <li>● Fournir des ressources pour rester informé des mises à jour et des modifications apportées à la législation.</li> </ul>
<b>Durée</b>	Durée totale : 1 jour(s) et heure(s)
<b>Dates</b>	Nous consulter
<b>Lieu(x)</b>	Nous consulter
<b>Coût par participant</b>	A partir de 400 € HT soit 480 € TTC (selon besoins spécifiques)
<b>Accessibilité</b> 	<p>Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap.</p> <p>Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations de handicap.</p> <p>Référent Handicap : M CHERIFI Chafik / 06 77 24 08 40 / <a href="mailto:contact@burotherm.fr">contact@burotherm.fr</a></p>
<b>Restauration</b>	Non pris en charge
<b>Hébergement</b>	Non pris en charge
<b>Responsable de l'action, Contact</b>	Référent Handicap : M CHERIFI Chafik / 06 77 24 08 40 / <a href="mailto:contact@burotherm.fr">contact@burotherm.fr</a>

<p><b>Formateur</b></p>	<p>Le formateur : M.CHERIFI Gérant du bureau d'études thermiques BUROTHERM Thermicien certifié disposant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la qualification QUALIBAT 8741 entant que contrôleur VMC RE2020 autorisé</li> <li>- la qualification 8711 entant qu'opérateur autorisé en perméabilité à l'air des bâtiments</li> <li>- 8 ans d'expérience dans la réalisation des études thermiques réglementaires en bâtiment neuf ou rénovation</li> <li>- Certificat de formateur en isolation et ventilation sur plateau PRAXIBAT délivré par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ADEME</li> <li>- La certification DEKRA en tant que diagnostiqueur DPE</li> </ul>
<p><b>Suivi de l'action</b></p>	<p>Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires (<i>émargement par les stagiaires et le formateur, Attestation de stage</i>) Une attestation de compétences sera remis à chaque stagiaire</p>
<p><b>Evaluation de l'action</b></p>	<p>Une évaluation de l'action (<i>satisfaction des participants</i>) et une autre sur le degré d'acquisition des compétences (<i>tests, examens, fiches d'évaluation, entretiens...</i>) sont à envisager. Evaluation des acquis via exercices, cas pratiques, quizz, questions/réponses ou jeux de rôle. Evaluation de la prestation de formation « <b>à chaud</b> » (<i>tour de table, cible, bilan écrit...</i>). Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « <b>à froid</b> » (<i>recommandée</i>). Après 3 mois ou 6 mois.</p>